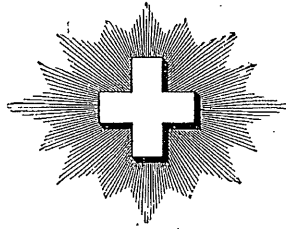


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 22944

18 décembre 1900, 7³/₄ h. p.

Classe 64

Henri SANDOZ, à Tavannes (Suisse).

Raquette pour montres.

La raquette qui fait l'objet de mon invention permet d'effectuer les grands déplacements angulaires de la courte queue portant les goupilles du spiral, au moment du réglage, un dispositif spécial permettant ensuite d'opérer les faibles déplacements avec une facilité et une précision extrêmes.

Le dessin ci-joint montre, à titre d'exemple, en plan dans la fig. 1 une exécution de cette raquette, les fig. 2 et 3 étant des variantes du mode de commande du levier à arc denté. En lieu et place de la raquette habituelle, et maintenue par le coqueret *A*, pivote une couronne *C* portant en *c* la courte queue munie des goupilles *g g'* du spiral. Cette couronne porte sur une partie de sa circonférence une denture *B* engrenant avec un pignon *b* pivotant sur une vis *a* fixée au coq *D* et solidaire d'un levier ou bras *E* portant à sa partie inférieure un arc denté *S* qui est découpé de manière à former deux bras minces *e* et *e'* pouvant au besoin faire ressorts pour assurer un engrenage plein des dents de *S* avec l'organe conduisant ces dents.

Dans l'exemple représenté en fig. 1, cet organe est un pignon *s*, pivotant sur le coq et solidaire d'une étoile *F*, sur les dents de laquelle on peut agir avec un tourne-vis ou une pointe quelconque, de manière à entraîner l'arc

S en faisant tourner le pignon *s*, le pignon *b* entraînant à son tour la couronne dentée *C*.

Cette construction présente l'avantage que, au moment de la terminaison de la montre, le levier ou bras *E* n'étant pas en place, le régleur peut opérer facilement les grands déplacements de la courte queue *c* puis, mettant en place le levier *E*, il peut obtenir avec la plus grande facilité en agissant sur les dents de l'étoile *F* des déplacements très petits de *c*. On pourra même avec ce système déterminer par avance à quelle fraction de seconde d'avance ou de retard correspondra l'avancement dans un sens ou dans l'autre d'une dent de *F* en face d'un trait *f* marqué sur le coq.

Au lieu d'agir dans la denture du levier par un pignon et une étoile comme décrit ci-dessus, on peut aussi, comme cela est représenté dans la fig. 2, faire pivoter sur le coq un cylindre *G* muni d'une entaille convenable *r*, telle que lorsqu'on fera tourner ce cylindre, par exemple au moyen d'un tourne-vis à chaque tour du cylindre, un bord de l'entaille *r* accrochera une dent de *S'* et la fera avancer, tandis qu'en plaçant l'entaille en dehors des dents de *S'*, deux de celles-ci tendront toujours à appuyer contre la circonférence du cylindre, sous la pression des parties *e''* et *e'''* du levier *E'*

formant ressorts, assurant ainsi la stabilité de ce levier et par conséquent celle du réglage.

Au lieu d'un cylindre entaillé, on peut aussi agir dans les dents du levier, comme indiqué en fig. 3, par un doigt *R* pivotant en *v* sur la platine et qui à chaque tour fait avancer d'une dent la crémaillère *S''*. Ce doigt peut être découpé de manière à former ressort; dans ce cas le levier *E''* n'a pas besoin de comporter des ressorts comme ceux *e e' e''* et *e'''* des deux précédents exemples.

Les formes et dimensions des divers organes de cette raquette pourront différer.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention :

Une raquette de montre comportant une couronne partiellement dentée munie de la courte queue portant les goupilles du spiral, la denture de cette couronne engrenant avec un pignon pivotant sur le coq et solidaire d'un levier muni d'un arc denté, sur les dents duquel on peut agir d'une façon quelconque pour opérer le déplacement de ladite couronne dentée.

Henri SANDOZ.

Mandataire: A. MATHEY-DORET,
à la Chaux-de-Fonds.

